

Déclaration commune du Haut Conseil culturel franco-allemand (HCCFA) sur l'importance de la culture et la protection du droit d'auteur

A la lumière des événements tragiques qui, ces dernières années, ont douloureusement touché tant de démocraties et tandis que l'Union européenne, confrontée aux conséquences du Brexit, semble être en proie à la tentation d'une dilution du projet européen, le HCCFA est convaincu que la culture est, et sera de plus en plus, un enjeu stratégique dans ce monde qui évolue à la vitesse de la mondialisation économique, des réseaux sociaux et du numérique mais aussi au rythme des conflits et de la violence, qui chassent de leur pays hommes, femmes et enfants.

Le HCCFA estime que le combat contre toutes les formes d'extrémismes doit, en priorité, se mener sur le terrain culturel et sur celui du débat d'idées. La transmission de valeurs démocratiques telles que la liberté d'expression ou le respect des droits de l'Homme, la promotion du dialogue interculturel et la lutte contre l'uniformisation de la culture sont autant de défis centraux auxquels la France et l'Allemagne peuvent et se doivent de répondre ensemble.

Le HCCFA, qui a pour mission principale de favoriser un espace culturel entre nos deux pays, prend pleinement en compte cette nouvelle situation. Pour relever ces défis, le Haut Conseil s'emploiera à approfondir les orientations émises dans le [rapport de Jean-Marc Ayrault et d'Annegret Kramp-Karrenbauer pour promouvoir l'intégration au sein de nos sociétés](#) par le biais de la culture. Il favorisera ainsi les initiatives en faveur de l'éducation artistique en direction des jeunes de même que les manifestations rassemblant les acteurs culturels, français, allemands et/ou d'autres pays de l'UE, en vue de coordonner les énergies et les moyens.

De même, la participation de la France comme invitée d'honneur à la Foire du livre de Francfort 2017 sera l'occasion pour le HCCFA de s'engager avec les acteurs, français et allemands, de la filière du livre autour de cet événement structurant qui place la culture et la diversité culturelle au cœur du projet européen.

Par ailleurs, dans le domaine de la protection du droit d'auteur, au moment où la Commission Européenne présente un projet de réforme du droit d'auteur au niveau européen, le HCCFA souligne l'importance du fait que la France et l'Allemagne défendent une même conception sur la question du droit d'auteur et de la diversité culturelle dans le contexte du marché unique. Le HCCFA réaffirme son attachement aux principes fondamentaux du droit d'auteur, qui permet la rémunération du créateur, le financement et l'investissement dans la création. De même rappelle-t-il la nécessité de la mise en œuvre d'exceptions strictement définies et limitées.

En outre, le Haut Conseil culturel franco-allemand salue le fait que la proposition de la Commission aborde, en particulier, la manière dont les plateformes internet peuvent être mises à contribution, afin d'assurer une juste rémunération pour les créateurs et leurs partenaires et, dans cette perspective, appelle de ses vœux d'importantes clarifications sur le rôle des plateformes. Il s'agit maintenant, et tout au long de la procédure législative, de veiller à créer une sécurité juridique et un partage de la valeur répondant à l'intérêt de toutes les parties concernées.



Deutsch-Französischer Kulturrat
Haut Conseil culturel franco-allemand

Enfin, le Haut Conseil culturel franco-allemand continuera de s'engager pour que soient développés des programmes d'information sur le droit d'auteur à destination du grand public, et plus particulièrement des plus jeunes. En effet, parallèlement aux voies juridiques, la bonne compréhension et la diffusion de cette notion constituent le meilleur moyen d'assurer la protection du droit d'auteur et le respect de valeurs telles que la propriété intellectuelle – notamment dans une société où la part du numérique est croissante.

(Texte approuvé à l'occasion de la 55^{ème} session du Haut Conseil, le 30.11.2016 à Hambourg)